

Séance du 29 mai 2024

Délibération n° 2024/51

OBJET : Approbation signature du CMS de la roche Agglomération

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et particulièrement son article 9,

Vu le règlement intérieur institutionnel du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée et notamment son article 14,

Vu l'arrêté du 6 avril 2022 portant nomination de Monsieur Thomas WESCH en tant que Directeur Général de l'EPF de la Vendée ;

Vu la présentation du Directeur Général

Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration :

- APPROUVE la signature du CMS de la roche Agglomération ;
- MANDATE le Directeur Général pour procéder en tant que de besoin à la mise au point technique de cette signature.

Le Président du Conseil d'administration

Valentin JOSSE

Le

Reçu en Préfecture
Préfecture de la Vendée
DCPAT

07 JUIN 2024

COURRIER ARRIVÉ LE